

# Programme triennal d'immobilisations

# 2017-2019

Adoption le 12 décembre 2016



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

## MESSAGE DU MAIRE

Mesdames,  
Messieurs,

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac présente aujourd'hui son Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 qui a comme objectif de fournir des services municipaux de qualité et de poursuivre les investissements en infrastructures amorcés au fil des dernières années. Il propose aussi de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins des citoyens, notamment la bonification de l'offre municipale en matière d'événements.

Pour 2017, le PTI prévoit des investissements de 1 612 608 \$ pour le développement des infrastructures et le maintien de la pérennité des infrastructures publiques existantes.

Un des principaux projets lancés en 2017 sera certes le remplacement de deux des dix puits alimentant le réseau d'aqueduc municipal. Les nombreuses investigations menées suite aux événements du 23 juin dernier ont démontré que les puits 1 et 5, qui ont perdu passablement de capacité de pompage, doivent être remplacés. Les travaux, évalués à 450 000 \$, seront cependant payés à environ 50 % par la Municipalité de Pointe-Calumet dans le cadre de l'entente relative à la fourniture en eau potable entre les deux municipalités. Les 225 000 \$ payables par Saint-Joseph-du-Lac seront par ailleurs financés dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Plusieurs autres projets majeurs incontournables seront par ailleurs achevés ou lancés au cours des trois prochaines années, notamment la construction d'une patinoire extérieure quatre saisons au parc Paul-Yvon-Lauzon, la rénovation de l'hôtel de ville, la mise à niveau de réseau informatique de la Municipalité et l'installation d'un nouveau feu de circulation à l'intersection du chemin d'Oka et de la rue de l'Érablière.

En matière d'environnement, des investissements sont également à prévoir dans les années à venir. Dans le cadre du plan d'action de la Politique environnementale, plusieurs projets découlant des principaux enjeux environnementaux joséphois seront mis en branle, notamment l'implantation d'un système d'éclairage à l'énergie solaire le long de la piste cyclable (entre les rues Émile-Brunet et Maurice-Cloutier), l'adoption d'un règlement sur l'utilisation des pesticides, l'installation de bornes de recharge électrique et la poursuite des efforts de sensibilisation à l'importance de recycler et de composter, entre autres au niveau des entreprises, commerces et institutions. D'ici 2019, l'objectif de la Municipalité vise à réduire à 190 kg par personne la quantité de déchets que nous enfouissons collectivement. En combinant les différents services de collectes des matières organiques, recyclables et des encombrants, de l'écocentre et du service de déchetage, nous sommes convaincus que nous pouvons y parvenir.

Enfin, la Municipalité compte également poursuivre, au cours des prochaines années, ses investissements pour l'entretien du réseau routier joséphois.

Évidemment ces investissements importants s'accompagnent de mesures budgétaires rigoureuses. Car, si ces projets porteurs d'avenir ont tous pour but de consolider et de concrétiser notre vision d'une Saint-Joseph-du-Lac durable, prospère et propose un milieu de vie propice à l'épanouissement de tous, sachez que nous nous assurerons d'éviter d'alourdir la dette et d'en reporter la responsabilité sur les générations futures.



Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac

### **Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2018-2019**

Le conseil municipal doit adopter en décembre de chaque année le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes (selon l'article 473 de la Loi sur les cités et villes).

Ce programme doit être divisé en phases annuelles. Il doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois.

Le conseil municipal a proposé le 12 décembre 2016 le Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019. Ce dernier regroupe les investissements que la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac prévoit réaliser sur son territoire cours des trois prochaines années pour :

- entretenir les infrastructures existantes (rues, réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments, équipements, etc.);
- améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain;
- favoriser le développement économique, culturel, sportif, communautaire et social.

Le but premier d'un PTI est de dresser un inventaire des projets à réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables.

ANNÉE 2017				
Projets d'immobilisations		Description	Coût	Financement
<b>ADMINISTRATION</b>				
1	Achat d'une génératrice pour HV	Fin 2016, début 2017	90 000 \$	Fonds de roulement
2	Réaménagement de la salle du conseil		4 485 \$	Fonds de roulement
3	Informatique installation fibre optique	HV, ateliers et pavillon PYL	28 713 \$	Fonds de roulement
4	Informatique - Acquisition d'équipements	commutateurs et pare-feu	6 400 \$	Fonds de roulement
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
<b>SERVICE DES INCENDIES</b>				
5	Caméra imagerie thermique	2,000\$ au total (incendies/travaux publics)	2 000 \$	Fonds de roulement
6	Lances incendie (2)		2 000 \$	Fonds de roulement
<b>TRANSPORT</b>				
7	Enseigne aux limites ouest de la muni.	Sur le chemin d'Oka	15 000 \$	Fonds de roulement
8	Travaux d'asphalte	Diverses rues	276 550 \$	TECQ 2014-2018
9	Radios (2)	Pour signaleurs	1 900 \$	Fonds de roulement
10	Génératrice	Portative pour les TP	2 000 \$	Fonds de roulement
11	Feu de circulation	Oka / Érablière	150 000 \$	Surplus accumulé
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
12	Station d'eau potable - Remplacement des puits 1 et 5	Travaux forage de deux nouveaux puits	225 000 \$	TECQ 2014-2018
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
13	Système d'exploitation	pour l'écocentre	5 000 \$	Fonds de roulement
<b>URBANISME, PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>				
14	Vidéo promotionnelle SJDL	Dépense totale de 5,000 \$ répartie sur 2 ans. (2,500 \$ en 2017 et 2,500 \$ en 2018)	2 500 \$	Fonds vitalité
15	Arche gonflable		2 280 \$	Fonds de roulement
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
16	Marché de Noël		5 500 \$	Fonds vitalité
17	Festival d'Halloween		4 500 \$	Fonds vitalité
18	Parc PYL - phase III	Patinoire, stationnement, clôture et éclairage terrain soccer	692 980 \$	Règlement d'emprunt
19	Achat balançoire	Parc Jacques-Paquin	2 300 \$	Fonds parcs et terrains de jeu
20	Étagères bibliothèque		6 000 \$	Fonds de roulement
21	Maison des fermières	959, chemin Principal	17 500 \$	Fonds vitalité
22	Éclairage de la piste cyclable	Entre Émile-Brunet et Maurice-Cloutier	70 000 \$	Fonds parcs et terrains de jeu
<b>Coût total des immobilisations</b>			<b>1 612 608 \$</b>	
<b>Total fonds de roulement</b>			<b>165 778 \$</b>	

ANNÉE 2018				
Projets d'immobilisations		Description	Coût	Financement
<b>ADMINISTRATION</b>				
1	Logiciel PG pour paiement fournisseur		4 000 \$	Fonds de roulement
2	Système de téléphonie IP		20 000 \$	Fonds de roulement
3	Toiture HV		60 000 \$	Règlement d'emprunt
4	Remplacement fenestration HV	fenêtre	8 000 \$	Règlement d'emprunt
5	Rénovation salle de bain 2e étage		10 000 \$	Règlement d'emprunt
6	Rénovation de rangement adjacent à la cuisine	Portes/fenêtres, revêtement extérieur et bardeau d'asphalte	10 000 \$	Règlement d'emprunt
7	Plancher salle municipale		40 000 \$	Règlement d'emprunt
8	Rénovation de la façade HV		200 000 \$	Règlement d'emprunt
9	Remplacement monte-personne HV	pour deux	45 000 \$	Règlement d'emprunt
10	Virtualisation de l'environnement	Informatique	10 000 \$	Fonds de roulement
11	Informatique - Virtualisation progressive des postes de travail obsolètes	900 \$/poste (au fur et à mesure)	1 800 \$	Fonds de roulement
12	Informatique - Microsoft Exchange	(messagerie professionnelle)	8 015 \$	Fonds de roulement
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
<b>SERVICE DES INCENDIES</b>				
13	Appareils respiratoires	Remplacement graduel	7 500 \$	Fonds de roulement
14	Camion incendie	Option B - usagé (120,000\$)	120 000 \$	Fonds de roulement
15	Acquisition d'un véhicule type tout terrain	Dépense de 21 000 \$ répartie entre trois municipalités	7 000 \$	Fonds de roulement
<b>TRANSPORT</b>				
16	Acquisition et mise sur pied d'un système d'inventaire	ateliers municipaux et garage municipal	10 000 \$	Fonds de roulement
17	Travaux de pavage	Diverses rues	417 303 \$	TECQ 2014-2018
18	Camionnette (grandeur intermédiaire)		31 000 \$	Fonds de roulement
<b>HYGIÈNE DU MILIEU - AQUEDUC</b>				
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
19	Installation d'une borne de recharge publique	Le circuit électrique d'Hydro-Québec	10 000 \$	Fonds de roulement
20	Cours d'eau L'Écuyer	Stabilisation des berges (Oka/47 <sup>e</sup> av. Sud)	71 390 \$	Surplus accumulé
<b>URBANISME, PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>				
21	Vidéo promotionnelle SJDL	Dépense totale de 5,000 \$ 2,500 \$ (2017) 2,500 \$ (2018)	2 500 \$	Fonds vitalité
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
22	Rénovation maison des fermières	959, chemin Principal	27 500 \$	Fonds vitalité
<b>Coût total des immobilisations</b>			<b>1 121 008 \$</b>	
<b>Total du fonds de roulement</b>			<b>229 315 \$</b>	

<b>ANNÉE 2019</b>				
<b>Projets d'immobilisations</b>		<b>Description</b>	<b>Coût</b>	<b>Financement</b>
<b>ADMINISTRATION</b>				
1	Réfection du stationnement arrière à l'hôtel de ville	Terminée	270 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
<b>INCENDIE</b>				
2	Appareil respiratoire	Remplacement graduel de la flotte	7 500 \$	Fonds de roulement
<b>TRANSPORT</b>				
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
3	Installation d'une borne de recharge publique	Circuit d'Hydro-Québec	10 000 \$	Fonds de roulement
4	Cours d'eau Perrier	Nettoyage et reprofilage	50 000 \$	Surplus accumulé
5	Agrandissement de l'écocentre		150 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>URBANISME, PATRIMOINES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>				
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
6	Agrandissement et rénovation du garage du parc Jacques-Paquin		250 000 \$	Règlement d'emprunt
7	Rénovation de la maison des fermières	959, chemin Principal	30 000 \$	Fonds vitalité
<b>Coût total des immobilisations</b>			<b>767 500 \$</b>	
<b>Total du fonds de roulement</b>			<b>17 500 \$</b>	